

| | |
|-------------------|------------------|
| Cote du document: | EB 2010/99/INF.1 |
| Date: | 10 mars 2010 |
| Distribution: | Publique |
| Original: | Anglais |

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-neuvième session
Rome, 21-22 avril 2010

Pour: **Information**

Lieu de la réunion

1. La quatre-vingt-dix-neuvième session du Conseil d'administration se tiendra du mercredi 21 avril à 9 h 30 au jeudi 22 avril 2010 au siège du Fonds, Via Paolo di Dono 44, à Rome (téléphone: +39 06 54591).
2. Les délégués sont priés de noter que des séminaires informels précéderont la session du Conseil d'administration, le mardi 20 avril 2010: i) réforme du groupe consultatif pour la recherche internationale et rôle du FIDA, de 9 h 30 à 11 h 30; ii) mesure des résultats et suivi de la performance au FIDA, de 11 h 30 à 13 h 30; et iii) planification et alignement des ressources au cours de la période de la huitième reconstitution, de 15 heures à 17 heures.

Parking

3. Les délégués sont priés de noter qu'ils peuvent se faire déposer sur le parking interne situé devant l'entrée principale du siège. Du 20 au 22 avril, un nombre limité de places sera réservé aux délégués sur le parking externe situé à l'arrière du bâtiment, où un agent de sécurité sera à leur disposition jusqu'à l'ouverture de la session.

Inscription

4. L'inscription débutera à 8 heures le 21 avril 2009. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de s'inscrire au comptoir d'inscription (situé dans la zone de conférence) où un badge leur sera remis.

Mesures de sécurité

5. Des mesures de sécurité strictes seront appliquées. Pour pouvoir accéder à la salle du Conseil d'administration, les délégués devront présenter leur badge, qu'ils sont invités à porter en permanence.

Salle et horaire des séances

6. Les séances du Conseil d'administration auront lieu dans la salle du Conseil d'administration (salle Ovale S-120, zone de conférence), de 9 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, sauf le jour de l'ouverture de la session où les travaux commenceront à 9 h 30. Les représentants des États membres désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle de conférence Italie.

Liste des délégations

7. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au mercredi 21 avril à midi, sera à la disposition des délégués au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
8. Les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

Calendrier de travail

9. Le calendrier de travail sera envoyé deux semaines avant le début de la session.

Distribution des documents

10. Les documents seront publiés sur le site web du FIDA à l'adresse www.ifad.org/gbdocs/eb/index.htm dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, leur tirage est limité. Les représentants au Conseil d'administration sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance. Ils pourront néanmoins, au besoin, retirer les documents après leur inscription. Le comptoir de distribution des documents est situé dans la zone de conférence, près du comptoir d'inscription.

Bureau de poste

11. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. En cas de besoin, les délégués sont priés de s'adresser au comptoir de distribution des documents.

Réception du courrier

12. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement la mention suivante "représentant au Conseil d'administration" et être adressé au Fonds international de développement agricole, Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie). Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie au +39 06 504 3463 ou par courriel à l'adresse: ifad@ifad.org.

Accès Internet

13. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle du Conseil d'administration et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé situé près du bar de la zone de conférence. Une connexion internet est également disponible au rez-de-chaussée du bâtiment, dans la cafétéria et dans le hall d'entrée.

Téléphone

14. Les représentants au Conseil d'administration peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone de conférence aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (comptoir des paiements); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
15. Les délégués sont priés de désactiver la sonnerie de leur téléphone portable avant d'entrer dans la salle du Conseil d'administration.

Services bancaires

16. Une agence de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. Cette banque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 heures.

Paiements

17. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé dans la zone de conférence) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les représentants au Conseil d'administration ont droit au "remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif économique". Ils pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le 22 avril à partir de 12 h 30.

Arrangements concernant les voyages

18. Pour toute assistance concernant les voyages, s'adresser à l'agence de voyages du FIDA – Carlson Wagonlit Travel –, située au rez-de-chaussée dans le bureau B-011. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Service médical

19. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui fournira d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Taxis

20. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Snack-bar

21. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de la salle du Conseil d'administration. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

Déjeuner

22. Chaque jour de la session, les délégués seront conviés par le Président à un déjeuner-buffet organisé à partir de 13 h 30 dans la salle à manger officielle, située dans la zone de conférence.

Réception

23. Le mercredi 21 avril, en fin de journée, le Président donnera dans la zone de conférence une réception à laquelle sont conviés tous les délégués.